

## RECRUTEMENT D'UN STAGIAIRE ETUDE DE LA TOPOLOGIE ET RECENSEMENT DES ACTEURS INDEPENDANTS ET PASSIONNES DE TECHNOLOGIES ET D'USAGES NUMERIQUES

FICHE DE POSTE STAGIAIRE MASTER 1 OU 2 - OFFRE 2016 - DES QUE POSSIBLE

### PRESENTATION DU CONTEXTE

Depuis de nombreuses années, la région Bourgogne, le département de la Nièvre et le Pays Nivernais Morvan coordonnent leurs efforts pour déployer une politique active globale d'accès et d'usages numériques.

La Mission numérique du Pays Nivernais Morvan, composée d'un directeur et de 4 animateurs multimedia souhaite recruter un stagiaire de niveau master 1 ou 2 pour recenser les acteurs indépendants et passionnés de technologies et des usages numériques à l'échelle du Pays Nivernais Morvan.

### MISSIONS GLOBALES

Sous l'autorité du directeur, le stagiaire sera recruté en appui à l'animateur multimedia en charge de cette mission. Les tâches confiées seront :

- Réaliser l'inventaire le plus complet possibles des ressources humaines du Pays Nivernais Morvan, passionnées des technologies et des usages numériques.
- Imaginer un système de classement et de présentation des ressources recensées pour porter à la connaissance des élus par exemple.
- L'information et la publicité générale autours des actions mises en place.
- L'écriture de rapports réguliers sur le projet.

### COMPETENCES

Il devra être suffisamment imaginatif pour mettre en place des méthodes de recensement efficaces.

En outre, il devra être titulaire d'un permis B valide et posséder son propre véhicule.

### COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES

#### SAVOIR-FAIRE

Sens de l'organisation

Sens de la mobilité et de l'autonomie

Bonne mémorisation et rapidité d'exécution

Polyvalence.

---

## SAVOIR ETRE

Bonne présentation

Sens de la relation : amabilité et discrétion

Autonomie et sens des responsabilités

Sens du travail en équipe

Capacité d'écoute et de concentration

Vivacité d'esprit

Capacité d'adaptation.

## DUREE ET REMUNERATION

Le stage a une durée prévue de 4 mois dès que possible en 2016.

La rémunération est celle légalement en vigueur à savoir 3,60 euros de l'heure

Une aide au logement peut être envisagée dans la limite de 250 euros. Un accompagnement à la recherche d'un hébergement est possible sur le canton de Lormes et alentours.

Les frais de mission sont bien sûr remboursés.

## CONTACT

Patrick Marmion

Mission numérique du Pays Nivernais Morvan

114 route d'Avallon

58140 Lormes

03.86.22.51.42

p.marmion@nivernaismorvan.net